

Procès Linux/Unix : c'est bien mal parti pour SCO

On aurait pu croire l'affaire enterrée, mais le procès engagé par SCO contre IBM en 2003, pour « *appropriation d'informations confidentielles et propriétaires* », continue.

Rappelons que SCO, l'entreprise qui a racheté à Novell les droits de Unix, poursuit IBM et menace la communauté Linux pour avoir détourné du code Unix au profit de Linux.

Le juge Brooke C. Wells, de la Cour de District de Salt Lake City, a rejeté 182 des 294 plaintes de SCO. Dans un document de 39 pages, il critique la société qui a échoué à répondre aux demandes répétées de fournir à la Cour et à IBM des détails des codes prétendument dérobés.

« *Etend donné le volume de code que SCO a reçu [en provenance d'IBM], la Cour trouve inexcusable que SCO n'ait pas, par essence, encore placé tous les détails sur la table.* »

L'argument de SCO, qui affirme procéder par « *méthodes et concepts* », par opposition aux lignes de code spécifiques, n'a pas convaincu le juge. « *Si c'est une tactique légale pour sortir une surprise de dernière minute, je n'achète pas !.* »

SCO doit désormais présenter de solides évidences, mais l'affaire ne semble pas prendre cette voie. Certes la menace demeure, et si SCO gagne contre IBM, l'affaire pourrait faire des vagues dans l'industrie.

En revanche, on imagine mal quelles répercussions elle pourrait avoir sur la communauté Open Source. Forrester Research évoque un '*cycle de perte d'énergie*'. Le principal enseignement de l'affaire sera plutôt un avertissement aux entreprises, qui peuvent être poursuivies sur des allégations virtuelles qui resteront à démontrer.

Mais pour la majorité des observateurs et des analystes, la plainte de SCO contre IBM n'est qu'une dernière et vaine tentative désespérée d'extorquer 5 milliards de dollars à *Big Blue* avant de mourir...